



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

Le
MOUVEMENT
ASSOCIATIF



Guid'Asso

Réseau national d'appui

Fruit d'un travail de co- construction

Fruit d'un travail de co-construction entre les services de l'État et Le Mouvement Associatif, Guid'Asso porte un service de proximité d'accueil, d'orientation, d'information et d'accompagnement des associations loi 1901 ou de droit local d'Alsace-Moselle.

Ce réseau est composé de **structures locales** diverses (associations, institutions, mairies, etc.) qui **accueillent, orientent, informent et accompagnent** toute personne désireuse de s'informer ou investie dans la vie associative - **bénévoles, dirigeants associatifs, porteurs de projet, collectivités** - quels que soient le domaine d'intervention et le territoire d'implantation.

Le service proposé dans ce cadre est accessible à tous, sans condition, selon le **principe d'universalité**

Pour en savoir plus : www.associations.gouv.fr

Animation du réseau

Guid'Asso est co-animé par les services de l'État et des partenaires associatifs, à chaque échelon territorial :

Au niveau régional

Délégué.e régional.e à la vie associative

Agent de l'État, rattaché à la Délégation régionale académique de la jeunesse, de l'engagement et du sport (Drajes), chargé d'observer, coordonner et soutenir le développement de la vie associative à l'échelle régionale.

Ile de France: Christophe BOURDEAU
christophe.bourdeau@region-academique-idf.fr

01 40 77 56 53



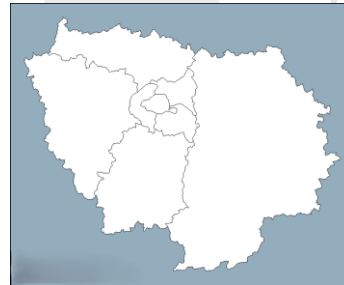
Délégation régionale académique
jeunesse, engagement et sports

Le Mouvement Associatif

Composé de plusieurs têtes de réseaux associatives, Le Mouvement associatif est le porte-parole des associations au niveau régional. Ses actions sont notamment tournées vers l'accompagnement et la formation des acteurs associatifs.

LMA II de France : Cécile Afanyan Poulhazan
c.afanyanpoulhazan@lemouvementassociatif.org

07.75.70.90.90



Au niveau départemental

Déléguée départementale à la vie associative

Agent de l'État, rattaché au Service départemental de la jeunesse, de l'engagement et du sport (Sdjjes), chargé d'animer et de coordonner le développement de la vie associative sur son département.



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Essonne

DDVA de l'Essonne : Delphine CAZIN

delphine.cazin@ac-versailles.fr

01 82 08 39 04 / 06 76 92 93 66

Partenaire associatif local

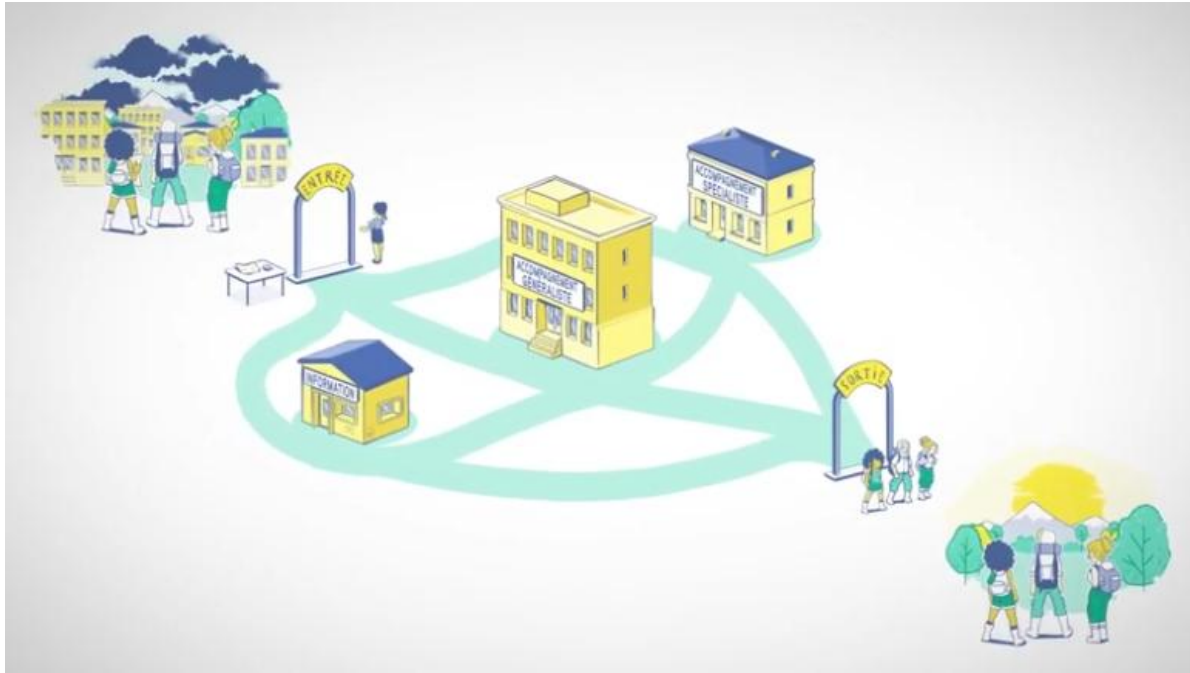
Association (ou consortium d'associations) désignée(s) pour trois ans via un appel à manifestation d'intérêt pour co-animer le réseau d'appui à la vie associative aux côtés du DDVA



IFAC : Jérémy FIORAMONTI
jeremy.fioramonti@dso.ifac.asso.fr

07 61 04 05 27

Organisation du réseau



Retrouvez une présentation du réseau en animation graphique sur :

www.associations.gouv.fr

4 missions > 4 marques



Guid'Asso

Orientation

- ☐ oriente les associations ou les porteurs de projets vers le bon interlocuteur (Informateur ou Accompagnateur)



Guid'Asso

Information

- ☐ délivre les informations de base et les fondamentaux sur la vie associative ; explique les démarches essentielles ; oriente vers un Accompagnateur si besoin



Guid'Asso

Accompagnement généraliste

- ↳ accompagne les associations de tous secteurs, sur tous sujets, après évaluation de leurs besoins (conseils et suivi adaptés)



Guid'Asso

Accompagnement spécialiste

- ↳ accompagne les associations sur un secteur d'activité particulier ou sur une thématique (conseils et suivi adaptés)

Conventionnement
sur trois ans

Plus-values du réseau



Pour les
structures
labellisées

Visibilité & reconnaissance

Interconnaissance

Kit de communication

Formations

Echanges de pratiques

Boîte à outils

Soutien technique & pédagogique

Veille d'informations

Appui financier
(Accompagnateurs généralistes)



Pour les
bénéficiaires

Proximité de l'accueil

Cartographie des acteurs

Accès gratuit

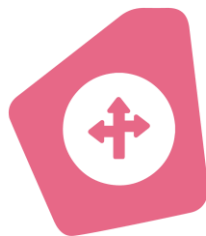
Orientation vers le
bon interlocuteur &
fluidité des parcours

Informations actualisées

Accompagnement personnalisé

Fiches pratiques et outils

Montée en compétences



Guid'Asso

Orientation

Quel rôle ?

- **Accueillir** les bénévoles et porteurs de projets associatifs
- **Connaître** les autres membres du réseau et les partenaires extérieurs
- **Orienter** les demandeurs vers le bon interlocuteur (Informateur ou Accompagnateur)
- **Communiquer et promouvoir** les réseaux d'appui

Quels pré-requis ?

- Souhait de soutenir la vie associative de son territoire

Qui peut demander la labellisation ?

- Les structures de proximité bien identifiée par leur(s) public(s).
- *Par exemple : une mairie, une Maison France Services, le service « vie étudiante » d'une université, etc.*

Les moyens à mobiliser

- Une, ou plusieurs, personne(s) référente(s)
- Des modalités adaptées d'accueil et de contact avec les usagers

Comment déposer une demande pour devenir Guid'Asso orientation ?

- Lire attentivement la **charte du réseau** : <https://www.associations.gouv.fr/la-charte-dutilisation-de-guidasso> et le **cadre de référence** de la mission « Orientation »
- Remplir une **demande en ligne** (« orientation») sur le site Démarche Numérique N° 137409 (lien sur [démarche numérique orientation](#))
- Si besoin :

contact avec les co-animateurs
du réseau sur le département de l'Essonne:

- ♦ Delphine CAZIN, DDVA :
delphine.cazin@ac-verailles.fr
06 76 92 93 66
- ♦ Jérémy FIORAMONTI, IFAC
jeremy.fioramonti@dso.ifac.asso.fr
07 61 04 05 27



Guid'Asso

Information

Quel rôle ?

- **Accueillir** les bénévoles et porteurs de projets associatifs (permanence physique/téléphonique/numérique)
- **Apporter une information adaptée** à la demande ou au besoin sur les essentiels de la vie associative
- **Expliquer** les principales démarches administratives
- **Mettre à disposition une documentation de base** actualisée et faire connaître les outils existants
- **Orienter** le demandeur vers un autre interlocuteur selon le besoin

Quels pré-requis ?

- Souhait d'offrir un premier niveau d'appui et d'information aux associations de son territoire

Qui peut demander la labellisation ?

- Les structures ancrées dans leur environnement local
- *Par exemple : un centre social, un espace de vie sociale, le service « vie associative » d'une collectivité, etc.*

Les moyens à mobiliser

- Une, ou plusieurs, personne(s) référente(s)
- Un lieu d'accueil visible et accessible, ouvert à l'ensemble des secteurs associatifs, a minima 2 demi-journées par semaine
- Ordinateur connecté et scanner accessibles

Comment déposer une demande pour devenir Guid'Asso Information ?

- Lire attentivement la **charte du réseau** : <https://www.associations.gouv.fr/la-chartre-dutilisation-de-guidasso> et le **cadre de référence** de la mission « Information »
- Remplir une **demande en ligne « information »** sur le site Démarche numérique N° 137084 (lien sur [démarche numérique information](#))
- Si besoin :

contact avec les co-animateurs
du réseau sur le département de l'Essonne:

- ♦ Delphine CAZIN, DDVA :
delphine.cazin@ac-verailles.fr
06 76 92 93 66
- ♦ Jérémy FIORAMONTI, IFAC
jeremy.fioramonti@dso.ifac.asso.fr
07 61 04 05 27



Guid'Asso

Accompagnement généraliste

Quel rôle ?

- **Évaluer** les besoins du demandeur et élaborer un diagnostic
- **Apporter les informations, connaissances et les conseils** adaptés à la situation particulière du demandeur
- **Proposer un accompagnement** individualisé et/ou collectif
- **Mobiliser des ressources extérieures** si nécessaire
- **Favoriser la mise en lien des associations locales**
- **Capitaliser, diffuser et mutualiser** des informations et des ressources utiles à la mise en œuvre des projets associatifs et au développement de la vie associative
- Optionnel : Organiser des **formations de bénévoles**

Quels pré-requis ?

- Souhait d'apporter un accompagnement de qualité aux associations du territoire et de tous secteurs d'activités
- Un (ou deux) personne(s) salariée(s) ayant déjà une expérience et une expertise dans l'accompagnement des associations

Qui peut demander la labellisation ?

- Les structures dotées d'une expertise sur l'accompagnement (projets/organisations) qui maîtrisent les enjeux de la vie associative dans une dimension transversale, quel que soit le secteur d'activité.
- *Par exemple : un centre de ressources à la vie associative, une maison des associations...*

Les moyens à mobiliser

- Une personne référente (1 ETP idéalement – 0,5 ETP mini)
- Un lieu d'accueil visible et accessible, ouvert à l'ensemble des secteurs associatifs, a minima 2,5 jours par semaine
- Ordinateur connecté et scanner accessibles

Comment déposer une demande pour devenir Guid'Asso Accompagnement généraliste ?

- Lire attentivement la **charte du réseau** : <https://www.associations.gouv.fr/la-charte-dutilisation-de-guidasso> et le **cadre de référence** de la mission « généraliste »
- Remplir une **demande en ligne « accompagnement généraliste »** sur le site Démarche Numérique N° 137440 (lien sur [démarche numérique accompagnement généraliste](#))
- Si besoin :

contact avec les co-animateurs du réseau sur le département de l'Essonne:

- ✦ Delphine CAZIN, DDVA : delphine.cazin@ac-verailles.fr
06 76 92 93 66
- ✦ Jérémy FIORAMONTI, IFAC : jeremy.fioramonti@dso.ifac.asso.fr
07 61 04 05 27



Guid'Asso

Accompagnement spécialiste

Quel rôle ?

- **Évaluer** les besoins du demandeur et élaborer un diagnostic
- **Apporter les informations, connaissances et les conseils** liés au **domaine d'expertise** de la structure et adaptés à la situation particulière du demandeur
- **Proposer un accompagnement** individualisé et/ou collectif
- **Mobiliser des ressources extérieures** si nécessaire
- **Capitaliser, diffuser et mutualiser** des informations et des ressources utiles à la mise en œuvre des projets associatifs et au développement de la vie associative en lien avec le **domaine d'expertise** de la structure
- Optionnel : Organiser des **formations de bénévoles** dans le **domaine d'expertise** de la structure

Quels pré-requis ?

- Souhait d'apporter un accompagnement de qualité aux associations du territoire, sur son domaine d'expertise
- Personne(s) référente(s) ayant déjà une expérience et une expertise dans un secteur d'activités ou sur une thématique particulière

Qui peut demander la labellisation ?

- Les structures dotées d'une expertise spécifique, qu'elle soit thématique ou sectorielle
- *Par exemple : une association tête de réseau sectorielle, un centre de ressources thématique...*

Les moyens à mobiliser

- Une personne référente dédiée à la mission
- Un lieu d'accueil visible et accessible, ouvert à l'ensemble des associations de son domaine d'expertise, a minima 1 jour par semaine
- Ordinateur connecté et scanner accessibles

Comment déposer une demande pour devenir Guid'Asso Accompagnement spécialiste ?

- Lire attentivement la **charte du réseau** : <https://www.associations.gouv.fr/la-charte-dutilisation-de-guidasso> et le **cadre de référence** de la mission « Spécialiste »
- Remplir une **demande en ligne « accompagnement spécialiste »** sur le site Démarche Numérique N° 137446 (lien sur [démarche numérique accompagnement spécialiste](#))
- Si besoin :

contact avec les co-animateurs
du réseau sur le département de l'Essonne:

- ♦ Delphine CAZIN, DDVA :
delphine.cazin@ac-verailles.fr
06 76 92 93 66
- ♦ Jérémy FIORAMONTI, IFAC
jeremy.fioramonti@dso.ifac.asso.fr
07 61 04 05 27